

231982-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Ausrüstungen für Luftfahrzeuge – Fourniture de boîtiers d'acquisition pour les bancs de calibration pour le pôle Contrôle En Vol (CEV).

OJ S 66/2026 03/04/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Lieferleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Direction de la Technique et de l'Innovation

E-Mail: alexandra.rousseau@aviation-civile.gouv.fr

Rechtsform des Erwerbers: Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

Tätigkeit des Auftraggebers: Flughafenanlagen

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Fourniture de boîtiers d'acquisition pour les bancs de calibration pour le pôle Contrôle En Vol (CEV).

Beschreibung: L'acheteur utilise deux bancs allégés pour les calibrations Outre-Mer. L'acheteur souhaite acheter 4 unités pour équiper les bancs Outre-Mer et disposer du spare indispensable à la sécurisation de ces missions. Ces unités d'acquisition seront par la suite installées dans les bancs de métropole pour remplacer les calculateurs vieillissants.

Kennung des Verfahrens: bb99281a-a32a-4921-97de-02a106e759bf

Interne Kennung: MPF25-21133

Verfahrensart: Verhandlungsverfahren mit vorheriger Veröffentlichung eines Aufrufs zum Wettbewerb/Verhandlungsverfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 34741000 Ausrüstungen für Luftfahrzeuge

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Land: Frankreich

2.1.3. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 560 000,00 EUR

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 1 000 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Informations complémentaires : Conditions de remise des candidatures et des offres : 1°) L'Acheteur impose la transmission des dossiers de candidature et d'offre des candidats par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr. Si le candidat devait remettre un pli en support papier, ce pli sera qualifié d'irrégulier. 2°) Les candidats peuvent aussi utiliser un DUME 3°) Pour la phase offre, le Règlement de la

Consultation et le Dossier de la Consultation (DC) seront disponibles et téléchargeables sur la plate-forme de la Place à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr [Référence MPF-25-21133]. Nota : Il est recommandé aux candidats de s'authentifier sur le site et notamment d'indiquer une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. 4°) Le détail de notation des critères de sélection des offres est fixé dans le Règlement de la Consultation. Nota : Toute offre, dont la note, avant pondération, pour le critère de la valeur technique, sera inférieure à 25/50 sera considérée comme inappropriée et automatiquement rejetée. Le critère prix est noté à partir des prix de l'offre. 5°) Négociation : l'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats. L'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales. 6°) Le délai minimum de validité des offres est de 180 jours calendaire à compter de la date limite de réception des offres FINALES. 7°) Le présent marché peut donner lieu à cofinancement européen. B- autres Modalités : Financement : Prestations pour la navigation aérienne financées principalement par des redevances perçues sur les usagers dans le cadre du budget annexe du contrôle et de l'exploitation aériens. Paiement : Virement avec mise en paiement sous 30 jours à compter de la date de réception de la facture par la personne publique ou de la date de fin d'exécution des prestations si celle-ci est postérieure. Le défaut de paiement dans les délais prévus par l'article R2192-12 du Code de la commande publique fait courir de plein droit des intérêts moratoires et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40euros. Avance : Sauf renoncement du titulaire, versement d'une avance dans les conditions prévues aux articles R2191-3 à R2191-12 du Code de la commande publique. Acomptes : en application des articles R 2191-20 à R2191-22 du Code de la commande publique, le titulaire peut recevoir des acomptes. Forme juridique des candidats : Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. En cas de groupement d'entreprises, toutes les précisions sont à consulter à l'article 3 du Règlement d'Appel Public à la Candidature.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/25/EU

Sans objet

Anzuwendende grenzübergreifende Rechtsvorschrift: Sans objet

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Fourniture de boîtiers d'acquisition pour les bancs de calibration.

Beschreibung: L'acheteur utilise deux bancs allégés pour les calibrations Outre-Mer. L'acheteur souhaite acheter 4 unités pour équiper les bancs Outre-Mer et disposer du spare indispensable à la sécurisation de ces missions. Ces unités d'acquisition seront par la suite installées dans les bancs de métropole pour remplacer les calculateurs vieillissants.

Interne Kennung: MPF 25-21133

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 34741000 Ausrüstungen für Luftfahrzeuge

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 24 Monate

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 560 000,00 EUR

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: Informations complémentaires : Conditions de remise des

candidatures et des offres : 1°) L'Acheteur impose la transmission des dossiers de candidature et d'offre des candidats par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr.

Si le candidat devait remettre un pli en support papier, ce pli sera qualifié d'irrégulier.

2°) Les candidats peuvent aussi utiliser un DUME 3°) Pour la phase offre, le Règlement de la Consultation et le Dossier de la Consultation (DC) seront disponibles et téléchargeables sur la plate-forme de la Place à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr [Référence MPF-25-21133].

Nota : Il est recommandé aux candidats de s'authentifier sur le site et notamment d'indiquer une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance

électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. 4°) Le détail de notation des critères de sélection des offres est fixé dans le Règlement de la Consultation.

Nota : Toute offre, dont la note, avant pondération, pour le critère de la valeur technique, sera inférieure à 25/50 sera considérée comme inappropriée et automatiquement rejetée. Le critère prix est noté à partir des prix de l'offre. 5°) Négociation : l'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats. L'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales.

6°) Le délai minimum de validité des offres est de 180 jours calendaire à compter de la date limite de réception des offres FINALES. 7°) Le présent marché peut donner lieu à

cofinancement européen. B- autres Modalités : Financement : Prestations pour la navigation aérienne financées principalement par des redevances perçues sur les usagers dans le cadre du budget annexe du contrôle et de l'exploitation aériens. Paiement : Virement avec mise en

paiement sous 30 jours à compter de la date de réception de la facture par la personne publique ou de la date de fin d'exécution des prestations si celle-ci est postérieure. Le défaut

de paiement dans les délais prévus par l'article R2192-12 du Code de la commande publique fait courir de plein droit des intérêts moratoires et une indemnité forfaitaire pour frais de

recouvrement de 40euros. Avance : Sauf renoncement du titulaire, versement d'une avance dans les conditions prévues aux articles R2191-3 à R2191-12 du Code de la commande

publique. Acomptes : en application des articles R 2191-20 à R2191-22 du Code de la

commande publique, le titulaire peut recevoir des acomptes. Forme juridique des candidats :

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. En cas de groupement

d'entreprises, toutes les précisions sont à consulter à l'article 3 du Règlement d'Appel Public à la Candidature.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch
Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 30/04/2026 16:00:00 (UTC+00:00)

Westeuropäische Zeit, GMT

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: voir DCE

Finanzielle Vereinbarung: Prestations pour la Navigation Aérienne financées principalement par des redevances perçues sur les usagers dans le cadre du Budget Annexe du Contrôle et de l'Exploitation Aériens. 1) Les modalités de paiement: Virement avec mise en paiement sous 30 jours à compter de la date de réception de la facture par l'agence comptable ou de la date de fin d'exécution des prestations si celle-ci est postérieure. Le défaut de paiement dans les délais prévus par le Code de la Commande Publique fait courir de plein droit des intérêts moratoires. L'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement est de 40 euros. 2) Avance: Sauf renoncement du titulaire, versement d'une avance de 5% (30% pour les PME).

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Direction de la Technique et de l'Innovation

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction de la Technique et de l'Innovation

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Direction de la Technique et de l'Innovation

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Direction de la Technique et de l'Innovation

Registrierungsnummer: 12006401900074

Postanschrift: 1 Avenue du docteur Maurice Grynfolgel

Stadt: TOULOUSE

Postleitzahl: 31035

Land, Gliederung (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Alexandra ROUSSEAU

E-Mail: alexandra.rousseau@aviation-civile.gouv.fr

Telefon: +33 5 62 14 52 91

Endpunkt für den Informationsaustausch (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil des Erwerbers: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 803195e2-a0f2-4229-9bf4-8fd2bd83ea94 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 17

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 02/04/2026 07:45:51 (UTC+00:00)

Westeuropäische Zeit, GMT

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 231982-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 66/2026

Datum der Veröffentlichung: 03/04/2026